

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 18 décembre 2025

Question écrite de Mme Agathe Sidorenko « Salle d'allaitement de la ville, où en est-on ? »

Rappel

« *Dans une communication du 18 septembre 2020, La Ville de Lausanne annonçait inaugurer trois salles d'allaitement conviviales destinées à ses collaboratrices de retour de congé maternité.*

Nous avons appris que l'un de ces espaces pour les employées travaillants autours de la place de la Palud et se trouvant aux escaliers du marché avait été fermée sans préavis. Le bâtiment serait fermé à clé à cause de problème de toxicomanie. Est-il possible d'avoir une confirmation de cette information et de savoir si un délai est prévu pour la réouverture de cet espace ou l'aménagement d'un autre endroit pour les employées de la Palud ?

Est-ce possible également d'avoir les chiffres de fréquentation de ces espaces ? Ainsi que de la salle ouverte au public, au sein du Bureau des familles lausannois à Chauderon »

Réponse de la Municipalité

Question 1 : Est-il possible d'avoir une confirmation de cette information et de savoir si un délai est prévu pour la réouverture de cet espace ou l'aménagement d'un autre endroit pour les employées de la Palud ?

La Municipalité confirme que la salle d'allaitement située au 5^e étage du bâtiment aux Escaliers-du-Marché a été fermée.

Elle sera remplacée dans le courant du premier trimestre 2026 par un nouvel espace de repos destiné aux femmes enceintes et aux collaboratrices qui allaitent ou tirent leur lait au retour de leur congé maternité. Cette salle sera située au 5^e étage du bâtiment communal de la place de la Louve 1, où se situe le Service du personnel.

Il sera accessible aux collaboratrices travaillant dans les différents bâtiments autour de la place de la Palud.

Par ailleurs, une nouvelle salle d'allaitement a été créée dans les locaux des Services industriels sis Chauderon 23 et sera ouverte au 1^{er} trimestre 2026.

L'information concernant cette nouvelle salle d'allaitement sera ajoutée sur la page intranet dédiée, qui mentionne déjà les deux autres espaces mis à disposition pour les

collaboratrices du pôle Chauderon et du pôle Port-Franc. Une information sera aussi faite au réseau RH, qui dispose de plus d'une liste complémentaire de lieux existants dans les différents services pour les collaboratrices qui allaitent ou tirent leur lait.

Question 2 : Est-ce possible également d'avoir les chiffres de fréquentation de ces espaces ? Ainsi que de la salle ouverte au public, au sein du Bureau des familles lausannois à Chauderon

L'organisation du retour au travail des collaboratrices après leur congé maternité est gérée par les équipes RH de chaque service. Aucune statistique globale concernant l'utilisation des espaces d'allaitement n'est tenue. De manière informelle, il apparaît toutefois que les salles d'allaitement du pôle Chauderon et de Port-Franc sont utilisées par au moins deux ou trois collaboratrices par année et que leur mise à disposition est très appréciée. D'autres collaboratrices optent pour d'autres arrangements, plus proches de leur poste de travail (bureau vide, salle de conférence, espace spécifique aménagé dans leurs locaux...).

Quant au fauteuil mis à disposition du public dans le coin jeu du Bureau lausannois pour les familles, il a été utilisé comme lieu d'allaitement une dizaine de fois depuis sa mise en place.

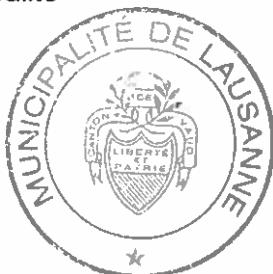
La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Agathe Sidorenko.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 18 décembre 2025.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

S.L.J



Le secrétaire
Simon Affolter

